

CERTIFICAT DE PERFORMANCE ENERGETIQUE



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Avenue Voltaire 121
1030 SCHAERBEEK
AP N+01/A002

Superficie: 59 m²

Ce document fournit des informations utiles sur la performance énergétique du bâtiment (PEB). Des explications et informations complémentaires plus détaillées figurent dans les pages suivantes.



Certificat PEB valide jusqu'au: 04/03/2023

1

Performance énergétique du bâtiment

Très économique		Performance énergétique moyenne en Région de Bruxelles-Capitale	Très énergivore
	≤ 45 A		
	46 - 95 B		
	96 - 160 C		
	151 - 210 D		
	211 - 275 E		
	276 - 345 F		
	> 345 G		
Consommation par m ² [en kWhEP/m ² /an]		470	
Consommation totale [en kWhEP/an]		27.538	

2

Emissions CO2

Emissions annuelles de CO2 par m² [kg CO2/m²/an]

PEU

BEAUCOUP

99

3

Recommandations

Les 3 premières recommandations pour améliorer la performance énergétique sont:

1. Installer un système de ventilation permettant la ventilation contrôlée du logement.
2. Isoler les murs extérieurs.
3. Analysez la pertinence du remplacement des unités décentralisées par un système de chauffage central performant de type chaudière à condensation et sa régulation.

Retrouvez plus de détails et d'autres recommandations dans les pages suivantes.

4

Informations administratives

Certificat délivré le: 04/03/2013

Certificat PEB n°: 20130304-0000148363-01-9

Affectation:

Habitation individuelle

Oui Non

Présence d'une attestation de réception du système de chauffage:

Si oui, est-elle conforme?

Présence d'un rapport de diagnostic:

Coordonnées du certificateur PEB:

Nom: JOSEPH François-Xavier

Numéro d'agrément: 001124679

Société: